

cartulaire le droit levé sur les marchandises à leur sortie du royaume. L'exportation commerciale par les ports et passages de Lyon se montait donc à 150,000 liv. (environ 2,400,000 fr.) (1) par an. Il est douteux que la commune Lyonnaise eût un bénéfice dans cette ferme dont elle restait adjudicataire depuis l'année 1492, au même prix (2). Les chiffres ci-dessus reproduits peuvent servir à l'évaluation sérieuse du commerce de transit que les guerres d'Italie devaient restreindre en grande partie.

V. DE VALOUS.

(1) La livre tournois valant 240 deniers, 4 den. par livre représentaient la 60^e partie d'une livre.

(2) Comptabilité de Guillaume Dublé, receveur des deniers communs. (Arch. municip.).

(A continuer).